

Publié le 1er août 2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 025-212502587-20250715-2025060-DE



Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2025/049-2

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de

BESANCON

Canton de Besançon 1

**Nota – le 1^{er} adjoint certifie
que la convocation a été faite
le 09/07/2025 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix-neuf.**

Séance du 15/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAULIEU 1^{er} adjoint qui supplée M. le Maire empêché pour cette session, en session ordinaire.

Présents : 12 jusqu'au point 2 – 13 à partir du point 3

Mmes GILLET, SIMON BOUVRET, PRALON (à partir du point 3), SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, COUDRY, DUMORTIER, PONS, LAPOUGE.

Procurations de vote : 4

Emile BOURGEOIS donne pouvoir à Francis HENRIOT,
Martine DELESSARD donne pouvoir à Françoise GILLET, Jean-Pierre LORY donne pouvoir à Patrice MOUTON, Cécile DUBOIS donne pouvoir à Sébastien COUDRY,

Absents excusés: 2

Thomas HOUSSIN
Catherine BORRINI

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**DESIMPERMEABILISATION DES COURS D'ECOLLES – CHOIX DU
PRESTATAIRE**

Rapporteur : Jean-Louis BAULIEU

Dans le cadre des travaux de désimperméabilisation des cours des écoles maternelle et primaire,

l'étude a été confiée au cabinet ABCD pour un montant de 2 380,00€ HT soit 2 856,00€ TTC.

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise TP BONNEFOY a été consultée et a transmis un devis d'un montant de 39 371.63€ HT soit 47 245,95€ TTC

Publié le 1er août 2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 025-212502587-20250715-2025060-DE



Il est proposé aux conseillers municipaux de valider ce projet et de retenir l'offre de la société TP BONNEFOY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, par 0 voix contre et par 0 abstentions des membres présents et représentés,

- *autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le devis de la société TP BONNEFOY après validation des dossiers de demande de subvention.*

Fait et délibéré, le 15 juillet 2025

Le 1^{er} Adjoint,

Jean-Louis BAULIEU.
Pour le Maire empêché